

Communiqué de presse
12 mai 2017

Assemblée générale d'ENGIE du 12 mai 2017

L'Assemblée générale mixte a réuni, le 12 mai 2017, 1013 actionnaires sous la présidence de M. Gérard Mestrallet, président du Conseil d'administration d'ENGIE. Plus de 22 000 actionnaires ont voté préalablement à l'Assemblée

L'ensemble des résolutions, notamment celles sur les comptes et l'affectation du résultat de l'exercice 2016, ont été approuvées, étant précisé que parmi les deux candidats administrateurs représentant les salariés actionnaires le choix s'est porté sur M. Christophe Aubert qui a recueilli le plus grand nombre de voix. Le dividende au titre de l'exercice 2016 a été fixé à 1 euro par action[1].

Les actionnaires ayant inscrit leurs titres au nominatif avant le 31 décembre 2014 recevront pour la première fois un dividende majoré de +10 % au titre de l'exercice 2016 avec le paiement du solde du dividende le 18 mai 2017. Cette mesure, adoptée par l'Assemblée générale du 28 avril 2014, vise à encourager et récompenser la fidélité des actionnaires.

L'Assemblée générale a notamment été l'occasion de revenir sur la bonne avancée de la transformation du Groupe et le fonctionnement de la gouvernance dissociée un an après sa mise en place.

Au cours de cette Assemblée générale, les actionnaires ont également :

- ratifié la nomination de M. Patrice Durand en qualité d'administrateur proposé par l'Etat en remplacement de M. Bruno Bézard pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblé Générale de 2019 ;
- nommé M. Christophe Aubert en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires en remplacement de Caroline Simon dont le mandat était arrivé à échéance ; le mandat de M. Aubert prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale de 2021.

[1] Le solde du dividende, soit 0,50 euro par action, sera détaché le 16 mai 2017 et mis en paiement le 18 mai 2017 ; l'acompte de 0,50 euro par action a été versé le 14 octobre 2016.

A l'issue de l'Assemblée générale de ce jour, le Conseil d'administration est composé de 19 membres dont 8 indépendants, 3 administrateurs représentant les salariés, 1 administrateur représentant les salariés actionnaires, ainsi que 5 administrateurs représentant ou nommés sur proposition de l'Etat français. Le Conseil d'administration compte 9 femmes et 5 nationalités différentes sont présentes.

La cartographie des compétences du Conseil, publiée pour la première fois cette année et réalisée avec l'assistance d'un expert externe, confirme la répartition complète et équilibrée des compétences requises à la fois d'ordre général et plus spécifiquement en lien avec les ambitions stratégiques arrêtées par le Conseil d'administration.

Le Conseil a par ailleurs décidé le principe d'un acompte sur dividende de 0,35 euro par action au titre de l'exercice 2017, qui sera versé le 13 octobre 2017.

L'Assemblée générale a été retransmise en direct sur le site internet du Groupe et est disponible en différé. La présentation et les résultats du scrutin sont également disponible sur le site internet du Groupe. Rendez-vous sur engie.com/ag.

ENGIE a également publié son 4ème Rapport Intégré qui présente la stratégie, la gouvernance et la performance du Groupe, ainsi que l'environnement dans lequel il opère. Cette publication renforce la transparence du Groupe vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes. Rapport intégré 2017
(> http://www.engie.com/groupe/publications/)

Prochains événements

- 18 mai 2017 : Paiement du solde du dividende 2016 (0,50 € par action) ; la date de détachement est fixée au 16 mai
- 28 juillet : Publication des résultats du 1er semestre 2017
- 13 octobre : Paiement de l'acompte sur dividende 2017 (0,35 € par action)

À propos d'ENGIE

ENGIE inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers (électricité, gaz naturel, services à l'énergie) pour relever les grands enjeux de la transition énergétique vers une économie sobre en carbone : l'accès à une énergie durable, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et l'utilisation raisonnée des ressources. Le Groupe développe des solutions performantes et innovantes pour les particuliers, les villes et les entreprises en s'appuyant notamment sur son expertise dans quatre secteurs clés : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le gaz naturel liquéfié et les technologies numériques. ENGIE compte 153 090 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires en 2016 de 66,6 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices internationaux : CAC 40, CAC 40 Governance, BEL 20, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe, DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo (World 120, Eurozone 120, Europe 120 et France 20).

Contact presse
Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35
Courrier électronique : engiepress@engie.com
ENGIEgroup

Contact relations investisseurs
Tél. : +33 (0)1 44 22 66 29
Courrier électronique : ir@engie.com